La présence syndicale au Québec et au Canada en 2019

Alexis Labrosse

Direction de l'information sur le travail

Mars 2020

Table des matières

1.	Les sources de données, la population visée et la période de référence	1
2.	Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord	2
3.	La présence syndicale dans les secteurs privé et public	3
4.	Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	5
5.	Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes	8
6.	L'évolution du taux de présence syndicale au Québec	11
7.	L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario	13
8.	L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada	15
9.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec	16
10.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario	18
11.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada	21
12.	Conclusion	23
Ann	exe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2019	25
Ann	exe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2019	26
Δnn	exe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2019	27

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2010 et 2019
Tableau 2 :	Répartition des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2010 et 2019
Liste des	graphiques
Graphique 1 :	Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010-2019
Graphique 2 :	Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010 et 2019
Graphique 3 :	Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010 et 2019
Graphique 4 :	Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2019
Graphique 5 :	Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2010 et 20191
Graphique 6 :	Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2018-20191
Graphique 7 :	Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2010 et 201914
Graphique 8 :	Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2010 et 201919
Graphique 9 :	Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019 10
Graphique 10 :	Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019 1
Graphique 11 :	Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019 1
Graphique 12 :	Répartition des employés en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019 20
Graphique 13 :	Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019
Graphique 14 :	Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019

Introduction

La présente analyse s'intéresse à l'évolution du taux de présence syndicale au Québec, depuis 2010. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue du taux de syndicalisation qui, reflète la portion des salariés étant membres en règle d'un syndicat.

Bien que cette analyse porte avant tout sur la situation qui a cours au Québec, elle présente certaines données concernant l'Ontario, les huit autres provinces canadiennes (ci-après « reste du Canada ») et les États-Unis, aux fins de comparaison.

La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et dans les différents secteurs d'activité économique. La présence syndicale correspond, pour chaque secteur d'activité, au ratio entre le nombre de salariés couverts par une convention collective et l'emploi total. L'analyse montre en outre l'évolution de la présence syndicale des hommes et des femmes au Canada et de la part de l'emploi qu'ils occupaient.

1. Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées dans cette analyse proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), menée par Statistique Canada¹, sauf celles se rapportant aux États-Unis, qui sont issues des enquêtes du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*).

La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés², c'est-à-dire des personnes en emploi. Toutefois, étant donné qu'ils ne peuvent faire partie d'une unité de négociation en raison de leur statut, les travailleuses et les travailleurs autonomes n'y sont pas considérés comme des salariés. Depuis 2010, ces travailleuses et travailleurs ont représenté de 13,1 % à 14,0 %³ de l'emploi total au Québec,

^{1.} Statistique Canada, Tableau 14-10-0070-01, Couverture syndicale selon l'industrie, données annuelles (anciennement CANSIM 282-0078).

^{2.} Les données de Statistique Canada portent sur les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, alors que les données du *Bureau of Labor Statistics* ne concernent que les personnes en emploi âgées de 16 ans et plus.

^{3.} Statistique Canada, Tableau 14-10-0027-01, Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles (anciennement CANSIM 282-0012).

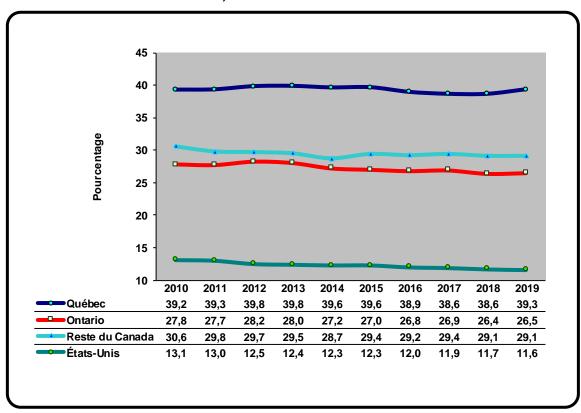
de 15,3 % à 16,1 % de l'emploi total en Ontario et de 16,1 % à 17,4 % de l'emploi total dans le reste du Canada.

En raison de la faible validité des données relatives aux salariés du secteur agricole, ceux-ci sont également exclus de l'analyse⁴. Malgré cette exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, et ce, pour toutes les années et tant pour le Québec que pour l'ensemble du Canada.

2. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

Depuis 2010, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord, bien que, d'une année à l'autre, il ait peu varié tant au Canada qu'aux États-Unis.

Graphique 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010-2019



^{4.} Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait 5 à 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu au-dessus de 39,0 % à l'exception des années 2016 à 2018. Il atteint 39,3 % en 2019. En Ontario, ce taux s'est maintenu entre 27,0 % et 28,2 % de 2010 à 2015, alors qu'il se chiffrait à moins de 27,0 % au cours des années suivantes, atteignant 26,5 % en 2019. Dans le reste du Canada, des taux de présence syndicale un peu plus élevés qu'en Ontario ont été observés : ils atteignaient plus de 29,0 % durant les années 2010 à 2019, à l'exception de l'année 2014 (28,7 %). En 2018 et en 2019, ce taux était de 29,1 %. Les États-Unis, qui présentaient des taux de présence syndicale nettement plus bas que le Canada, ont aussi connu une tendance à la baisse au cours de la période de référence, ces taux passant de 13,1 % en 2010 à 11,6 % en 2019.

Enfin, si le Québec est l'endroit où ont été observés les taux les plus élevés, mentionnons que des taux similaires ont été constatés dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, depuis 2010 (38,6 % en moyenne comparativement à 39,3 % pour le Québec).

De 2018 à 2019, le taux de présence syndicale a été en hausse au Québec, alors qu'il n'a que très peu varié en Ontario, dans le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Au Québec, ce taux a augmenté de sept dixièmes de point de pourcentage, passant de 38,6 % en 2018 à 39,3 % en 2019. Ce dernier taux est le plus élevé observé pour cette province, depuis 2015 (39,6 %). En Ontario, le taux de présence syndicale a augmenté d'un dixième de point de 2018 à 2019 pour atteindre 26,5 %, tandis qu'il s'est maintenu à 29,1 % dans le reste du Canada.

3. La présence syndicale dans les secteurs privé et public

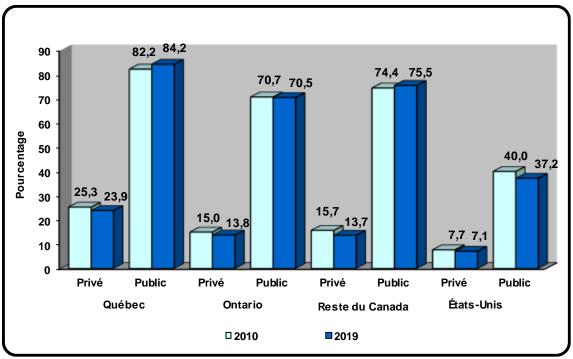
Le graphique 2 indique que la proportion de salariés assujettis à une convention collective était nettement plus élevée dans le secteur public⁵ que dans le secteur privé au Canada et aux États-Unis tant en 2010 qu'en 2019. Cependant, les

3

^{5.} Au Canada, « [...] le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones, les administrations provinciales, territoriales et fédérales ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques [...] » (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, 2011, nº 71-543-G au catalogue).

États-Unis⁶ présentaient des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que les provinces canadiennes. Ainsi, en 2019, les taux enregistrés y étaient de 7,1 % dans le secteur privé et de 37,2 % dans le secteur public, alors qu'ils étaient respectivement de 23,9 % et 84,2 % dans ces secteurs, au Québec.

Graphique 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010 et 2019

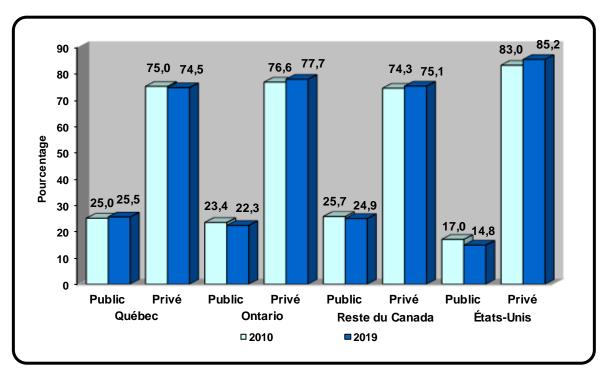


Entre 2010 et 2019, comme le montre le graphique 2, le taux de présence syndicale dans le secteur privé était à la baisse tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, durant cette période, le taux est passé de 25,3 % en 2010 à 23,9 % en 2019 dans le secteur privé, alors qu'il a augmenté dans le secteur public, passant de 82,2 % à 84,2 %. Entre 2010 et 2019, le taux de présence syndicale dans le secteur public n'a que très peu fluctué en Ontario, alors qu'il a connu une légère hausse dans le reste du Canada, où il est passé de 74,4 % à 75,5 % et a diminué de 40,0 % à 37,2 % aux États-Unis.

^{6.} Aux États-Unis, « [...] les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages [...] » (Statistique Canada, Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences, mai 2003, nº 13F0031MIF au catalogue nº 010).

Au cours des 10 dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué au Canada et aux États-Unis (graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2010 et 2019



En 2019, le nombre de personnes en emploi regroupées dans le secteur privé se chiffrait à 74,5 % au Québec, 77,7 % en Ontario, 75,1 % dans le reste du Canada et à un peu plus de 85,0 % aux États-Unis. Cependant, dans le graphique 3, pour la même période, on remarque un léger basculement de la proportion des salariés du secteur privé vers le secteur public au Québec, alors que la situation inverse se produit dans les autres régions à l'étude. Au Québec, la part des salariés dans le secteur public a augmenté d'un demi-point de pourcentage, alors qu'elle a varié à la baisse d'un peu plus d'un point en Ontario et de huit dixièmes de point dans le reste du Canada. De même, la proportion des salariés dans le secteur public a diminué de plus de deux points de pourcentage aux États-Unis, de 2010 à 2019, passant de 17,0 % à 14,8 %.

4. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

Au Québec, en 2019 comme en 2010, dans tous les secteurs d'activité économique (voir le tableau 1), les taux de présence syndicale étaient supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada.

Le secteur d'activité présentant les taux de présence syndicale les plus élevés est le secteur tertiaire⁷ public, les taux correspondants ayant atteint en moyenne plus de 82,0 % au Québec, environ 71,0 % en Ontario et environ 75,0 % dans le reste du Canada.

En 2019, au Québec (voir l'annexe I), les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les services d'enseignement (81,2 %), les administrations publiques (80,5 %) et les services publics⁸ (76,7 %). En Ontario, les taux liés à ces secteurs d'activité étaient respectivement de 69,4 %, 70,8 % et 71,2 % (voir l'annexe II), alors qu'ils étaient de 69,7 %, 67,8 % et 59,2 % (voir l'annexe III) dans le reste du Canada.

Tableau 1 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2010 et 2019

Secteur d'activité économique	Québec (2010)	Québec (2019)	Ontario (2010)	Ontario (2019)	Reste du Canada (2010)	Reste du Canada (2019)
Secteur primaire	34,2	30,2	26,5	29,6	21,0	17,8
Secteur secondaire	42,5	41,1	23,1	24,1	22,9	20,9
Construction	57,6	54,6	31,0	31,3	21,7	19,2
Fabrication	37,0	35,1	19,8	20,5	24,1	22,7
Secteur tertiaire	38,5	39,0	28,9	27,0	32,5	31,1
Privé	18,9	18,1	12,5	10,7	13,6	11,9
Public	82,8	84,2	71,0	70,5	74,9	75,5
Ensemble	39,2	39,3	27,8	26,5	30,6	29,1

À l'opposé, le secteur d'activité présentant les plus faibles taux de présence syndicale est le secteur tertiaire privé. Les taux correspondants se sont en effet situés en moyenne à 10,7 % en Ontario et à 18,1 % au Québec, en 2019.

6

^{7.} Le secteur tertiaire regroupe les activités visant l'offre de services divers tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administrations publiques, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

^{8.} Le secteur des services publics se compose de trois grandes catégories d'activités : la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel et, finalement, les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, les taux de présence syndicale enregistrés en 2019 se chiffraient à 7,6 % au Québec (voir l'annexe I), à 3,8 % en Ontario (voir l'annexe II) et à 3,2 % dans le reste du Canada (voir l'annexe III).

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, les taux observés étaient de 8,0 % au Québec, de 5,3 % en Ontario et de 5,0 % dans le reste du Canada.

En 2019, les taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) étaient, quant à eux, nettement plus élevés au Québec (41,1 %) qu'en Ontario (24,9 %) et dans le reste du Canada (20,9 %). De 2010 à 2019, des variations à la baisse des taux de présence syndicale dans le secteur de la fabrication ont été enregistrées au Québec et dans le reste du Canda, alors que l'on observe plutôt une hausse en Ontario.

Enfin, les taux de présence syndicale dans le secteur tertiaire public ont fluctué à la hausse au Québec, à la baisse en Ontario et à la hausse dans le reste du Canada. Dans le secteur tertiaire privé, il a fluctué à la baisse tant au Québec qu'ailleurs au pays.

Afin de mieux cerner l'effet des variations des taux de présence syndicale dans chacun des secteurs d'activité sur le taux global de présence syndicale dans une province ou un pays, il importe de mesurer la part de l'emploi qu'ils représentent. Le tableau 2 montre, pour les années 2010 et 2019, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada. On y remarque que la grande majorité des emplois syndiqués et non syndiqués se concentrait, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire se rattachant principalement au secteur privé.

Tableau 2 : Répartition⁹ des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2010 et 2019

Secteur d'activité économique	Québec (2010)	Québec (2019)	Ontario (2010)	Ontario (2019)	Reste du Canada (2010)	Reste du Canada (2019)
Secteur primaire	0,8	1,0	0,6	0,5	4,1	3,7
Secteur secondaire	19,5	18,5	18,6	17,8	15,2	15,3
Construction	5,2	5,7	5,5	6,0	7,3	7,9
Fabrication	14,3	12,8	13,2	11,8	7,8	7,4
Secteur tertiaire	79,7	80,5	80,7	81,7	80,8	81,0
Privé	55,3	55,1	58,0	59,5	55,8	56,5
Public	24,4	25,4	22,7	22,2	25,0	24,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au Canada de 2010 à 2019. Elle est en effet passée de 14,3 % à 12,8 % au Québec, de 13,2 % à 11,8 % en Ontario et de 7,8 % à 7,4 % dans le reste du Canada.

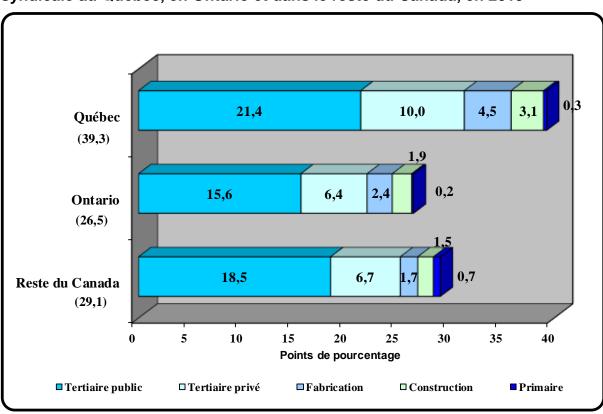
Enfin, en 2019, comme les parts de l'emploi dans le secteur primaire correspondaient seulement à 1,0 % au Québec et à 0,5 % en Ontario, c'est le reste du Canada qui s'est démarqué par l'importance, bien que faible, de la part de l'emploi dans le secteur primaire, qui atteignait 3,7 %.

5. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité (voir le tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (voir le tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale enregistré au Québec et ceux observés dans les autres provinces.

^{9.} Toutes les données de ce document ont été arrondies à une décimale près, à l'exception du graphique 6. Les résultats de l'addition des données, réparties en pourcentage ou en point, peuvent différer légèrement des totaux qui sont affichés dans les tableaux ou les graphiques.

Pour déterminer quels secteurs d'activité rendent davantage compte de ces écarts, il faut mesurer leur apport ou contribution au taux global de présence syndicale. L'apport d'un secteur d'activité au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective dans ce secteur, mais aussi par l'importance relative de celui-ci en nombre d'emplois. Le graphique 4 présente la contribution¹⁰ de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2019, pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.



Graphique 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2019

Dans un premier temps, la comparaison des taux globaux de présence syndicale au Québec et en Ontario en 2019 permet de constater que celui enregistré pour le Québec était supérieur à celui enregistré pour l'Ontario (+12,8 points de pourcentage).

^{10.} L'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale dans chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100. Par exemple, pour le secteur de la construction au Québec, en 2019, il suffit de multiplier le taux de présence syndicale de 54,6 % (voir le tableau 1) par la proportion de 5,7 % (voir le tableau 2) et de diviser le résultat par 100, ce qui donne une contribution de 3,1 % au taux global de présence syndicale de 39,3 %.

Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire, se rattachant aux secteurs privé et public, qui contribuait le plus à cette différence. L'écart entre le Québec et l'Ontario quant à la contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise un peu plus de 9,0 points de pourcentage (31,4 points au Québec comparativement à 22,0 points en Ontario). Cet écart s'explique surtout parce que, au Québec, dans ce secteur d'activité, la proportion d'employés visés par une convention collective était plus élevée que celle de l'Ontario (+12,0 points – voir le tableau 1), alors qu'au Québec, la part de l'emploi était légèrement inférieure à celle de l'Ontario (respectivement 80,5 % et 81,7 % – voir le tableau 2).

Par ailleurs, la contribution du secteur de la fabrication du Québec au taux global de présence syndicale était supérieure à celle de l'Ontario (+2,1 points) parce que, au Québec, le taux de présence syndicale dans ce secteur d'activité était supérieur à celui de l'Ontario (+14,6 points), alors que la part de l'emploi y était de 12,8 % au Québec et de 11,8 % en Ontario.

C'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction que dans le secteur ontarien (54,6 % au Québec comparativement à 31,3 % en Ontario) qui explique que la contribution de ce secteur d'activité au taux global de présence syndicale était plus grande au Québec qu'en Ontario (3,1 % comparativement à 1,9 %), en 2019.

Enfin, la contribution du secteur primaire au taux global était inférieure à 0,5 % dans les deux provinces.

Dans un deuxième temps, en comparant le taux global de présence syndicale au Québec avec celui observé dans le reste du Canada en 2019, on constate également que c'est la contribution plus grande au Québec du secteur tertiaire se rattachant aux secteurs privé et public (voir le graphique 4) qui explique, en grande partie, l'écart de près de 8,0 points de pourcentage entre leurs taux globaux respectifs de 39,3 % et de 29,1 % en 2019.

L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale était aussi plus faible dans le reste du Canada (1,7 %) qu'au Québec (4,5 %). Non seulement le taux de présence syndicale y était de -12,4 points de pourcentage par rapport au Québec (voir le tableau 1), mais aussi la part de salariés y était moins importante de 5,4 points (voir le tableau 2).

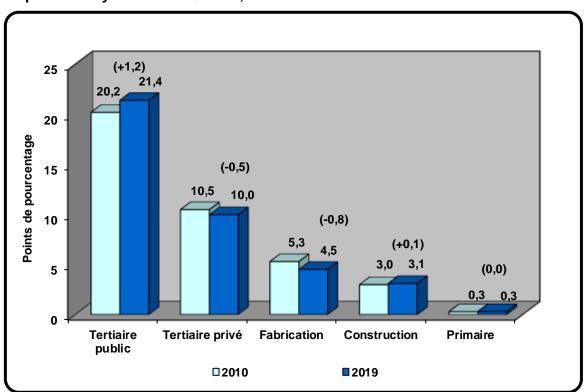
Enfin, bien que, dans le secteur primaire, le taux de présence syndicale ait été beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario, la part de salariés y était plus importante (3,7 % comparativement à 1,0 % au Québec et un demi pour cent en Ontario), ce qui explique la contribution plus élevée

(0,7 % comparativement à 0,3 % au Québec et 0,2 % en Ontario) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

6. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2010 à 2019, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu entre 38,6 % et 39,8 % (voir le graphique 1). Il s'est situé à 39,3 % en 2019 et à 39,2 % en 2010. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs expliquant la variation du taux de présence syndicale au Québec, entre 2010 et 2019, au regard de la contribution de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Graphique 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2010 et 2019



Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus contribué à la baisse du taux global de présence syndicale au Québec, de 2010 à 2019. Durant cette période, la part de l'emploi dans ce secteur a en effet diminué, passant de 14,3 % en 2010 à 12,8 % en 2019 (voir le tableau 2), alors que le taux de présence syndicale y a diminué de 1,9 point de pourcentage, passant de 37,0 % en 2010 à 35,1 % en 2019 (voir le tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale a donc baissé de 0,8 point de pourcentage durant ces années.

De la même façon, la contribution relative du secteur tertiaire privé au taux global de présence syndicale au Québec a légèrement décliné au cours de cette période, passant de 10,5 points de pourcentage en 2010 à 10,0 % points en 2019.

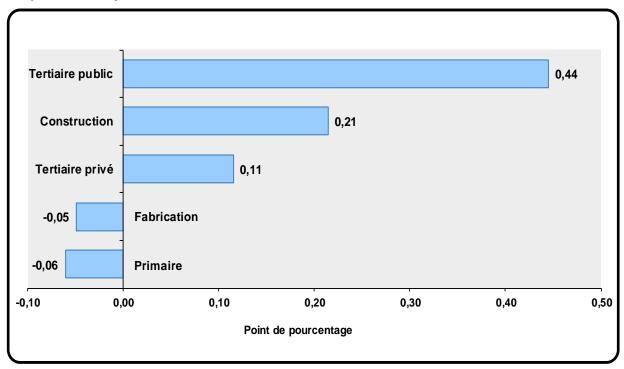
À l'opposé, le secteur tertiaire public a contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec, durant la période de référence. De fait, une variation à la hausse de 1,4 point de pourcentage du taux de présence syndicale (voir le tableau 1) a été enregistrée dans ce secteur d'activité, entre 2010 et 2019, alors que la part de l'emploi y a augmenté d'un point, passant de 24,4 % à 25,4 % (voir le tableau 2).

En ce qui concerne le secteur de la construction, le taux de présence syndicale y a baissé de 57,6 % à 54,6 % durant la même période et la part de l'emploi y a augmenté de 5,2 % à 5,7 %, ce qui s'est traduit par une contribution de 3,1 points de pourcentage au taux global de présence syndicale au Québec, en 2019.

Quant à la contribution du secteur primaire au taux global, elle n'était que d'environ 0,3 % tant en 2010 qu'en 2019.

Par ailleurs, la hausse d'environ sept dixièmes de point de pourcentage du taux de présence syndicale de 2018 à 2019 s'explique en partie par la hausse de 0,44 point de la contribution relative du secteur tertiaire public (voir le graphique 6). De fait, dans ce secteur d'activité, la part de l'emploi s'est maintenue à 25,4 %, alors que le taux de présence syndicale a augmenté de 1,8 point, passant de 82,4 % en 2018 à 84,2 % en 2019.

Graphique 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2018-2019



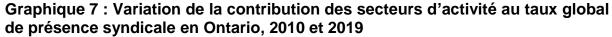
Le secteur de la construction a également connu une hausse de sa contribution d'environ deux dixièmes de point de pourcentage entre 2018¹¹ et 2019, surtout parce que sa part de l'emploi a augmenté de 5,3 % à 5,7 %, alors que son taux de présence syndicale n'a que très peu varié entre ces années (de 54,5 % en 2018 à 54,6 % en 2019).

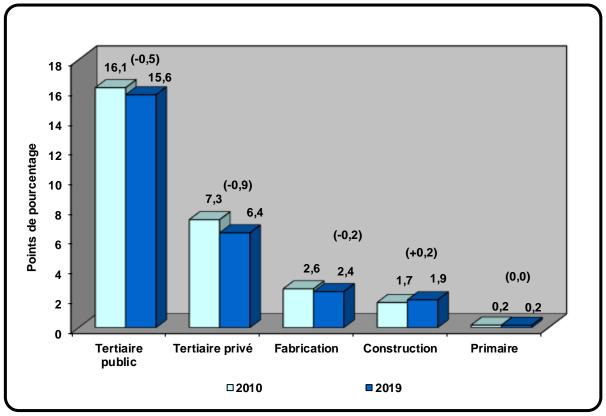
Enfin, la légère hausse de contribution du secteur tertiaire privé (0,11 point) au taux global de présence syndicale au Québec aura contrebalancé la faible baisse de contribution du secteur de la fabrication (-0,05 point) et du secteur primaire (-0,06 point).

7. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Entre 2010 et 2015, le taux de présence syndicale de l'Ontario s'est maintenu entre 27,0 % et 28,2 %, alors qu'il se chiffrait à moins de 27,0 % au cours des années suivantes. En 2019, ce taux se chiffrait à 26,5 % et à 27,8 % en 2010 (voir le graphique 1).

^{11.} Les données de l'année 2018 ne figurent dans aucun tableau de cette étude.





Le graphique 7 montre que le secteur tertiaire privé est celui qui a le plus influencé l'évolution négative du taux de présence syndicale en Ontario, de 2010 à 2019, sa contribution au taux global ayant diminué de près d'un point de pourcentage. Dans ce secteur d'activité, le taux de présence syndicale a en effet connu une baisse durant ces années, passant de 12,5 % en 2010 à 10,7 % en 2019 (voir le tableau 1), alors que sa part de l'emploi a augmenté, passant de 58,0 % en 2010 à 59,5 % en 2019 (voir le tableau 2).

La contribution du secteur tertiaire public au taux global de présence syndicale en Ontario a également baissé entre 2010 et 2019, mais plus faiblement, la diminution étant d'un demi-point de pourcentage. Dans ce secteur d'activité, une baisse tant du taux de présence syndicale, qui est passé de 71,0 % en 2010 à 70,5 % en 2019, que de la part de l'emploi, qui est passée de 22,7 % à 22,2 % durant la même période, a été observée.

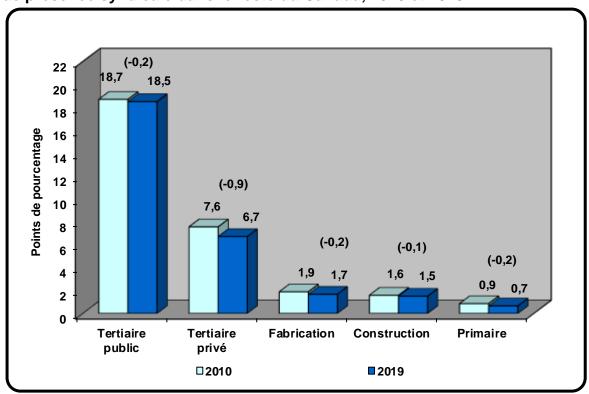
Enfin, parmi les autres secteurs à l'étude, seule la contribution du secteur de la construction a fluctué à la hausse (+0,2 point de pourcentage) entre 2010 et 2019, alors que celle du secteur de la fabrication a régressé d'une même ampleur (-0,2 point) et que celle du secteur primaire n'a pas varié. Dans le cas du secteur de

la construction, la contribution à la hausse au taux global est surtout attribuable à la part de l'emploi qui s'y est accrue de 5,5 % en 2010 à 6,0 % en 2019, le taux de présence syndicale y étant alors passé de 31,0 % à 31,3 %.

8. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a suivi une faible tendance à la baisse de 2010 à 2014 (voir le graphique 1). En 2015, il a cependant augmenté de sept dixièmes de point pour se chiffrer à 29,4 %. En 2019, le taux de présence syndicale dans le reste du Canada se situait à 29,1 %, tout comme en 2018.

Graphique 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2010 et 2019



Le graphique 8 montre que, tout comme au Québec et en Ontario, la contribution du secteur tertiaire privé au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada a diminué de 2010 à 2019. La baisse observée correspond en effet à neuf dixièmes de point de pourcentage, tout comme en Ontario. Elle s'explique par une diminution, dans ce secteur d'activité, du taux de présence syndicale, qui est passé de 13,6 % en 2010 à 11,9 % en 2019 (voir le tableau 1), alors que la part de l'emploi a augmenté de 55,9 % à 56,5 % durant la même période (voir le tableau 2).

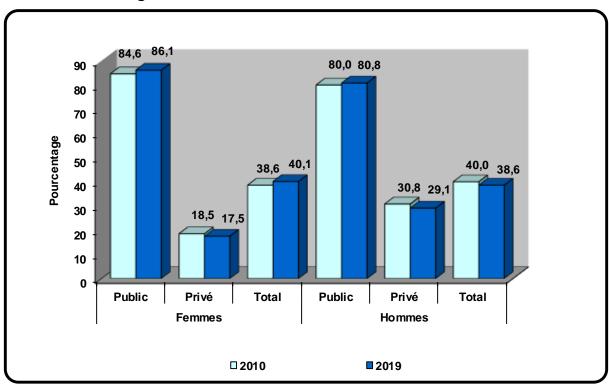
Enfin, les contributions des autres secteurs d'activité à l'étude ont tous connu de faibles variations à la baisse, se situant entre un et deux dixièmes de point de pourcentage durant cette période.

9. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec

Le graphique 9 indique qu'au Québec, pour les années 2010 et 2019, le taux de présence syndicale chez les hommes était plus élevé que celui de la présence syndicale chez les femmes dans le secteur privé et que l'inverse pouvait être constaté dans le secteur public. Il montre également qu'en 2010, le taux global de présence syndicale chez les hommes était supérieur à celui de la présence syndicale chez les femmes, alors qu'en 2019, il y était inférieur (-1,5 point de pourcentage).

De 2010 à 2019, le taux de présence syndicale chez les femmes a globalement augmenté. Une augmentation a été constatée dans le secteur public, alors qu'une diminution a été observée dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, une baisse du taux de présence syndicale a été observée dans le secteur privé, alors qu'une hausse a été observée dans le secteur public, durant la même période.

Graphique 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019

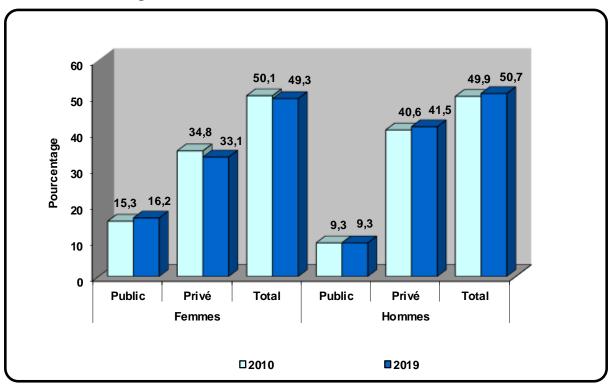


La plus forte baisse a été observée quant à la présence syndicale globale chez les hommes, où le taux correspondant est passé de 40,0 % en 2010 à 38,6 % en 2019 (-1,4 point). À l'opposé, la plus forte hausse durant la période de référence a été observée quant à la présence syndicale chez les femmes dans le secteur public, le taux correspondant étant passé de 84,6 % en 2010 à 86,1 % en 2019 (+1,5 point).

C'est aussi le cas du taux global de présence syndicale chez les femmes qui est passé de 38,6 % à 40,1 %. L'écart observé entre la présence syndicale chez les hommes et chez les femmes s'est donc inversé durant cette période.

Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes au Québec, dans les secteurs public et privé et globalement, en 2010 et en 2019. Les données liées à la part de l'emploi ont une incidence sur l'évolution du taux de présence syndicale des femmes et des hommes.

Graphique 10 : Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019



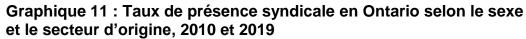
Durant la période de référence, comme le montre le graphique 10, la part globale de l'emploi occupée par les femmes a fluctué à la baisse de huit dixièmes de point de pourcentage, soit de 50,1 % à 49,3 %, alors que la part globale de l'emploi occupée par les hommes est passée de 49,9 % à 50,7 %. En ce qui concerne les femmes, la part de l'emploi occupée a augmenté dans le secteur public, passant de 15,3 % à 16,2 %, mais elle a diminué dans le secteur privé, passant de 34,8 % à 33,1 %. En ce

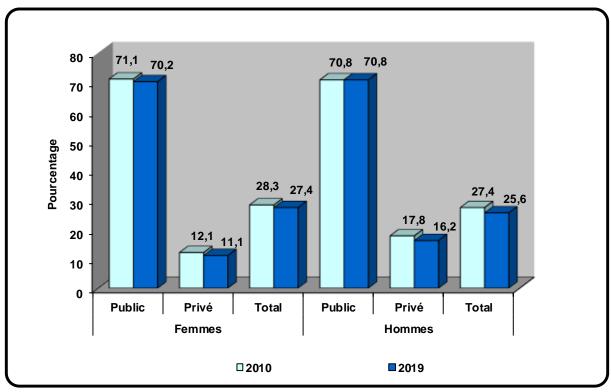
qui concerne les hommes, la part de l'emploi occupée dans le secteur privé a augmenté, passant de 40,6 % à 41,5 %, alors qu'il n'a pas varié dans le secteur public. Comme le taux de présence syndicale chez les femmes a aussi diminué dans le secteur privé de 2010 à 2019, il est possible de conclure que la hausse du taux global de présence syndicale de ces dernières, qui est passé de 38,6 % à 40,1 % (voir le graphique 9), a été stimulée par les gains d'emploi enregistrés dans le secteur public. Le taux de présence syndicale chez les femmes dans le secteur public a d'ailleurs augmenté de façon importante durant la même période, passant de 84,6 % à 86,1 %.

10. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario

Le graphique 11 illustre qu'en Ontario, dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes était plus élevé que celui de la présence syndicale des femmes tant en 2010 qu'en 2019, comme au Québec. Dans le secteur public, le taux de présence syndicale des hommes était également légèrement supérieur, mais seulement en 2019.

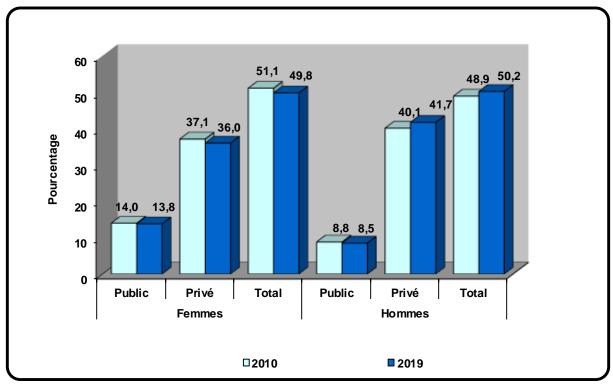
Par ailleurs, en 2019, le taux global de présence syndicale des femmes était un peu plus élevé que celui de la présence syndicale des hommes, tout comme en 2010. En 2010, le taux global de présence syndicale des femmes était légèrement supérieur à celui de la présence syndicale des hommes avec 0,9 point de pourcentage de plus (28,3 % comparativement à 27,4 %); puis, en 2019, cet écart a augmenté avec 1,8 point de pourcentage de plus (27,4 % comparativement à 25,6 %).





Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes en Ontario, dans les secteurs public et privé et globalement, de 2010 à 2019. On y constate que, durant cette période, la part globale de l'emploi occupée par les femmes a fluctué à la baisse de plus d'un point de pourcentage, passant de 51,1 % à 49,8 %, alors que la part de l'emploi occupée par les hommes est passée de 48,9 % à 50,2 %.



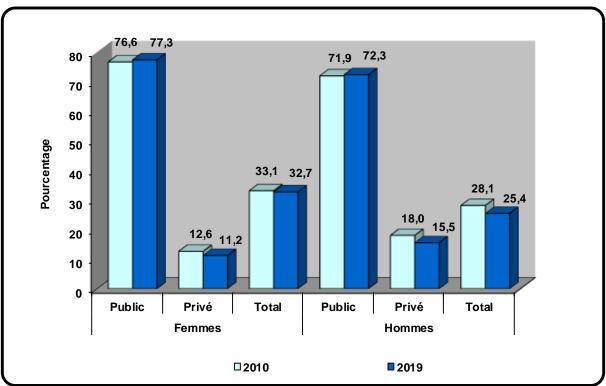


Le graphique 12 montre également que, dans le secteur privé, la part de l'emploi occupée a diminué pour les femmes et augmenté pour les hommes de 2010 à 2019. Dans le secteur public, de 2010 à 2019, la part de l'emploi occupée tant par les femmes que les hommes a légèrement diminué passant de 14,0 % à 13,8 % et de 8,8 % à 8,5 %, respectivement.

11. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada

Le graphique 13 indique que, dans le reste du Canada, pour les années 2010 et 2019, le taux de présence syndicale des hommes était plus élevé que celui de la présence syndicale des femmes dans le secteur privé et que l'inverse pouvait être constaté dans le secteur public, comme au Québec. Toutefois, contrairement au Québec, le taux global de présence syndicale des femmes y était plus élevé que celui de la présence syndicale des hommes en 2010.

Graphique 13 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019



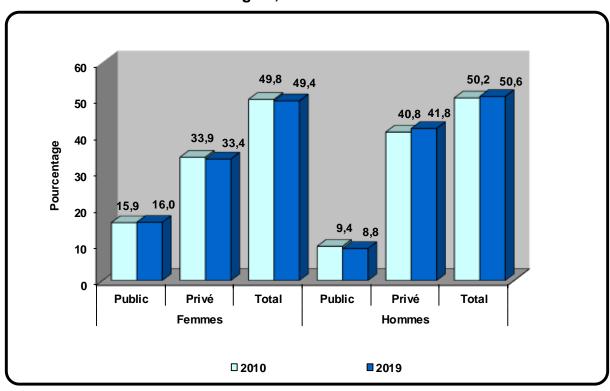
Dans le secteur public, de 2010 à 2019, le taux de présence syndicale des femmes a augmenté de sept dixièmes de point de pourcentage, passant de 76,6 % à 77,3 %, tandis que celui de la présence syndicale des hommes a varié de quatre dixièmes de point, passant de 71,9 % à 72,3 %. Dans le secteur privé, durant la même période, le taux de présence syndicale des hommes a décliné de plus de deux points de pourcentage (18,0 % à 15,5 %), alors que celui de la présence syndicale des femmes a aussi varié à la baisse, mais dans une moindre ampleur, soit -1,4 point (12,6 % à 11,2 %).

Comme le taux de présence syndicale des hommes est demeuré sensiblement le même dans le secteur public, c'est la baisse du taux de présence syndicale de ces derniers dans le secteur privé qui a contribué à augmenter l'écart entre les taux globaux de présence syndicale des hommes et des femmes durant cette période.

En effet, alors que le taux global de présence syndicale des femmes a diminué de quatre dixièmes de point de pourcentage, passant de 33,1 % en 2010 à 32,7 % en 2019, celui de la présence syndicale des hommes a chuté de 28,1 % à 25,4 % durant cette période.

Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes en 2010 et en 2019, dans les secteurs public et privé et globalement, dans le reste du Canada. On y constate que, durant cette période, la part de l'emploi occupée par les femmes a fluctué légèrement à la baisse dans le secteur privé, mais n'a pratiquement pas varié dans le secteur public. Quant à la part de l'emploi occupée par les hommes, elle a augmenté d'un point et pourcentage dans le secteur privé, passant de 40,8 % en 2010 à 41,8 % en 2019, alors que dans le secteur public, elle a fluctué à la baisse, passant de 9,4 % à 8,8 % sur la même période.

Graphique 14 : Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2010 et 2019



Le taux de présence syndicale des femmes ayant été nettement plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé, la plus grande part de l'emploi occupée par les femmes dans le secteur public (16,0 % pour les femmes en 2019 comparativement à 8,8 % pour les hommes) a contribué à maintenir le taux global de présence syndicale de ces dernières à près de 33,0 % en 2019. À l'opposé, la baisse du taux global observé quant à la présence syndicale des hommes s'explique surtout par la présence syndicale moindre de ceux-ci dans le secteur privé, soit 15,5 % en 2019 comparativement à 18,0 % en 2010 (voir le graphique 13).

Pour chaque secteur d'activité, les annexes I (Québec), II (Ontario) et III (reste du Canada), qui complètent le présent document, exposent les données concernant le nombre total des employés, la part de l'emploi, le nombre d'emplois couverts par un syndicat, le taux de présence syndicale et la contribution du secteur au taux global de présence syndicale pour l'année 2019.

12. Conclusion

De 2010 à 2019, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse tant dans les provinces canadiennes qu'aux États-Unis. Les variations d'une année à l'autre sont généralement faibles, soit de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (voir le graphique 1). Cependant, de 2018 à 2019, le taux global de présence syndicale a augmenté de sept dixièmes de point de pourcentage au Québec, passant de 38,6 % à 39,3 %, alors qu'il n'a gagné qu'un dixième de point de pourcentage en Ontario et qu'il n'a pas varié dans le reste du Canada. Le Québec présentait encore le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2019 et, à l'opposé, les États-Unis présentaient le taux le plus bas (11,6 %).

Par ailleurs, l'écart entre les taux globaux de présence syndicale au Québec et dans les autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux supérieurs observés au Québec, pour toutes les années de la période de référence, dans chacun des secteurs d'activité (voir le tableau 1).

Au Québec, de 2010 à 2019, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi de 25,3 % à 23,9 % (voir le graphique 2), alors qu'il a augmenté de 82,2 % à 84,2 % dans le secteur public. De fait, c'est surtout le secteur tertiaire public qui a influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale au Québec (voir le graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution, tant du secteur de la fabrication que de celui du secteur tertiaire privé, a eu un effet inverse sur l'évolution de ce taux.

Pour ce qui est du taux de présence syndicale des femmes et des hommes au Québec en 2010 et en 2019, celui de la présence syndicale des femmes était généralement plus élevé, sauf dans le secteur privé. Durant cette période, l'écart entre les taux de présence syndicale globaux chez les hommes et les femmes s'est inversé en faveur des femmes, notamment parce que la part de l'emploi occupée par celles-ci a augmenté dans le secteur public, contrairement à la part de l'emploi occupée par les hommes. Par ailleurs, tant en Ontario que dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale des femmes, tous secteurs confondus, était plus élevé en 2019 que celui de la présence syndicale des hommes.

Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2019

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	37,1	1,0	11,2	30,2	0,3
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	37,1	1,0	11,2	30,2	0,3
Secteur secondaire	694,1	18,5	285,5	41,1	7,6
Construction	213,4	5,7	116,6	54,6	3,1
Fabrication	480,7	12,8	168,9	35,1	4,5
Secteur tertiaire	3 013,2	80,5	1 174,6	39,0	31,4
Administrations publiques	253,1	6,8	203,7	80,5	5,4
Autres services	124,4	3,3	19,1	15,4	0,5
Commerce	611,2	61,3	105,5	17,3	2,8
Finance, assurances, immobilier et location	204,0	5,4	37,1	18,2	1,0
Information, culture et loisirs	142,6	3,8	48,3	33,9	1,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	139,0	3,7	41,4	29,8	1,1
Services d'enseignement	288,8	7,7	234,5	81,2	6,3
Services d'hébergement et de restauration	236,0	6,3	18,9	8,0	0,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	258,7	6,9	19,7	7,6	0,5
Services publics	25,7	0,7	19,7	76,7	0,5
Soins de santé et assistance sociale	528,4	14,1	338,4	64,0	9,0
Transport et entreposage	201,3	5,4	88,3	43,9	2,4
Secteur tertiaire privé	2 062,3	55,1	373,5	18,1	10,0
Secteur tertiaire public	950,9	25,4	801,1	84,2	21,4
Ensemble	3 744,4	100,0	1 471,3	39,3	39,3

Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2019

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	33,5	0,5	9,9	29,6	0,2
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	33,5	0,5	9,9	29,6	0,2
Secteur secondaire	1 106,2	17,8	266,6	24,1	4,3
Construction	370,9	6,0	116,1	31,3	1,9
Fabrication	735,3	11,8	150,5	20,5	2,4
Secteur tertiaire	5 072,2	81,7	1 367,3	27,0	22,0
Administrations publiques	379,8	6,1	268,8	70,8	4,3
Autres services	214,8	3,5	21,0	9,8	0,3
Commerce	987,2	15,9	98,8	10,0	1,6
Finance, assurances, immobilier et location	474,8	7,6	19,8	4,2	0,3
Information, culture et loisirs	247,6	4,0	44,2	17,9	0,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	240,7	3,9	36,9	15,3	0,6
Services d'enseignement	513,6	8,3	356,5	69,4	5,7
Services d'hébergement et de restauration	419,1	6,7	22,4	5,3	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	466,0	7,5	17,6	3,8	0,3
Services publics	54,6	0,9	38,9	71,2	0,6
Soins de santé et assistance sociale	778,2	12,5	336,6	43,3	5,4
Transport et entreposage	295,8	4,8	105,8	35,8	1,7
Secteur tertiaire privé	3 693,6	59,5	395,8	10,7	6,4
Secteur tertiaire public	1 378,6	22,2	971,5	70,5	15,6
Ensemble	6 211,9	100,0	1 643,8	26,5	26,5

Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2019

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	224,3	3,7	39,9	17,8	0,7
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	224,3	3,7	39,9	17,8	0,7
Secteur secondaire	925,8	15,3	193,4	20,9	3,2
Construction	477,6	7,9	91,6	19,2	1,5
Fabrication	448,2	7,4	101,8	22,7	1,7
Secteur tertiaire	4 914,7	81,0	1 528,9	31,1	25,2
Administrations publiques	379,9	6,3	257,4	67,8	4,2
Autres services	240,8	4,0	17,8	7,4	0,3
Commerce	993,6	16,4	112,5	11,3	1,9
Finance, assurances, immobilier et location	299,2	4,9	26,1	8,7	0,4
Information, culture et loisirs	244,5	4,0	61,9	25,3	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	208,3	3,4	28,5	13,7	0,5
Services d'enseignement	482,9	8,0	336,8	69,7	5,6
Services d'hébergement et de restauration	461,2	7,6	22,9	5,0	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	349,8	5,8	11,1	3,2	0,2
Services publics	58,8	1,0	34,8	59,2	0,6
Soins de santé et assistance sociale	861,8	14,2	490,4	56,9	8,1
Transport et entreposage	333,9	5,5	128,7	38,5	2,1
Secteur tertiaire privé	3 428,6	56,5	407,3	11,9	6,7
Secteur tertiaire public	1 486,1	24,5	1 121,6	75,5	18,5
Ensemble	6 064,8	100,0	1 762,2	29,1	29,1